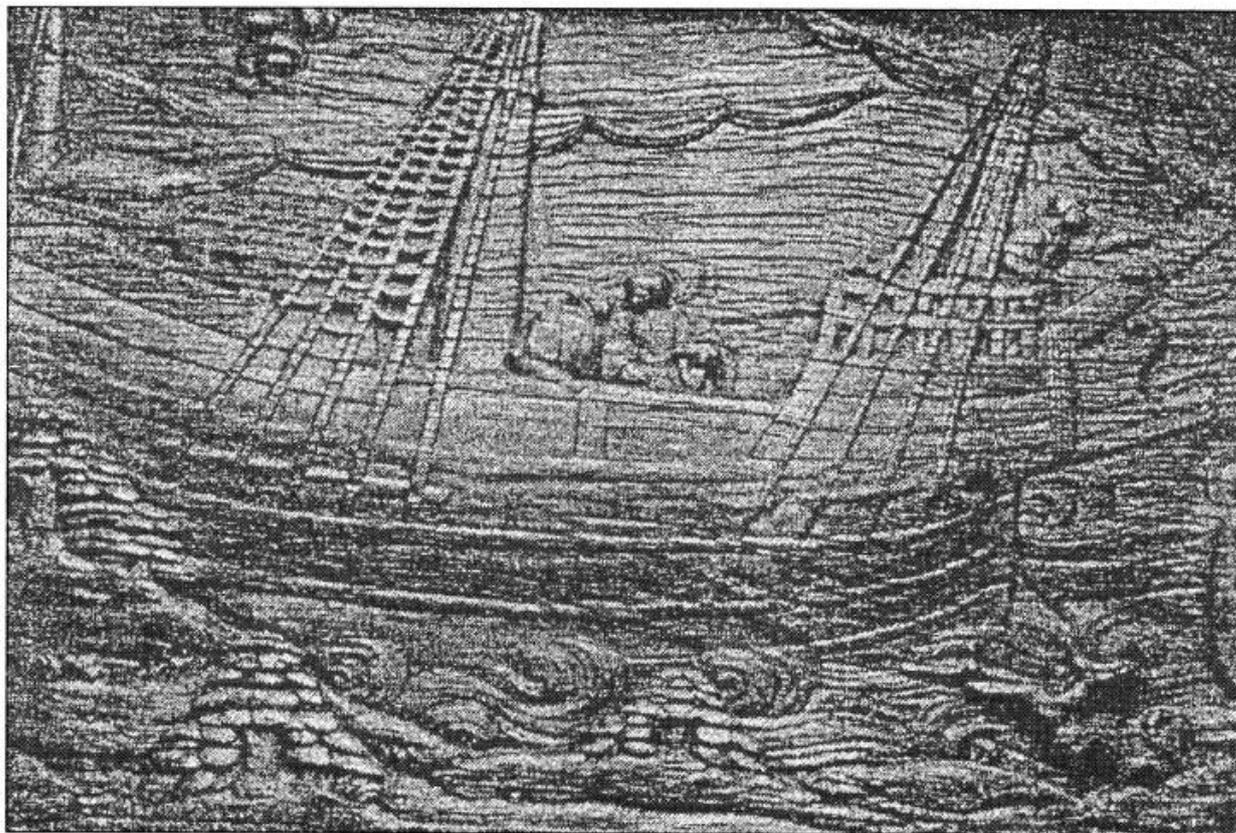


La « Barque de Fécamp » (1526-1527) en lien avec Jean Ango (1480-1551) et Jean Verrazano (1485-1528)

De cette « barque », nous n'avons qu'assez peu d'éléments, mais nous allons tenter ici de tous les regrouper ; une barque comme tant d'autres, pourrait-on dire, naviguant sur la Manche et les mers environnantes, ainsi depuis des temps reculés ; mais l'intérêt véritable de celle-ci est que son histoire est liée avec celles des Grandes Découvertes, menées aussi bien par l'armateur dieppois Jean Ango (1480-1551) que par le navigateur Jean Verrazano (1485-1528) ¹.

« La barque », telle est son nom, est aussi un terme générique désignant les navires de petit tonnage, les autres étant appelés d'une façon assez générale, des nefs ² ... Le tonnage ici est de 90 tonneaux. Le maître de navigation est un Pierre Launay, habitant de Fécamp, l'armateur est Jean Ango de Dieppe et l'avitailleur Adam Godefroy de Rouen.



Musée des Antiquités de Rouen

La « *Barque de Fécamp* » faisait partie du deuxième voyage de Jean Verrazano, mais pour en parler au mieux, nous allons évoquer les trois grands voyages du navigateur qui eurent lieu successivement avec « *La Dauphine* » en 1524, puis avec « *La Barque de Fécamp* » en 1526-27 et enfin « *La Flamengue* » également de Fécamp, en 1528.

Après une expérience nautique en Méditerranée, après des séjours aux Indes orientales (1517), au Caire et en Syrie, Jean Verrazano s'engagea auprès de la France pour des voyages maritimes lointains ³ ... Préalablement, un tout premier voyage eut lieu à la mi-juin 1523 avec quatre nefs au départ du Havre en direction de la mer du Nord pour si possible atteindre l'Asie par le Nord de l'Europe ; il contourna les côtes de Norvège et, au-delà du cap Nord, s'engagea dans l'Océan

Arctique ; deux des navires y furent perdus corps et biens, les deux autres, « *La Normande* » et « *La Dauphine* », cette dernière seule intacte, firent un retour par le nord de l'Écosse puis l'Irlande et la Bretagne ⁴ ... Nous retrouverons ces deux navires dans le voyage suivant ...

Le premier voyage de Verrazano vers le Nouveau Monde du 19 janvier au 8 juillet 1524 :

Dès la fin de l'année 1522, Verrazano avait été missionné par l'armateur Jean Ango, de Dieppe, pour explorer la zone comprise entre la Floride espagnole et Terre-Neuve, afin d'y découvrir un accès donnant sur l'océan Pacifique et ensuite sur l'Asie, cette fois par l'ouest.

Le voyage qui devait être de quatre navires ne se fera en réalité qu'avec un seul, « *La Dauphine* », armée au Havre avec un équipage d'une cinquantaine d'hommes. Verrazano était secondé sur le navire par Antoine de Conflans, auteur d'ouvrages maritimes ⁵ et habile marin, ainsi que Girolamo Verrazano, son frère, un excellent cartographe. Les quatre navires appareillent à Dieppe en juin 1523 et prennent la route des pêcheurs pour gagner l'Amérique. Confrontés à une tempête, deux navires, « *La Normande* » et « *La Dauphine* », se réfugient en Bretagne ⁶ ; l'on ne sait pas ce qu'il advient des deux autres navires dont nous n'avons pas les noms ; d'après Yves Jacob (Jacques Cartier de Saint-Malo au Saint-Laurent Editions Maritimes 1984 page 43) ils auraient sombré dans une tempête. L'escadre ainsi réduite double Ouessant, puis fait route vers la côte de l'Espagne en traversant le golfe de Gascogne. Elle longe ensuite le Portugal en direction de Madère où elle fait escale pour se ravitailler ; sur ce parcours, elle est à la recherche de prises de navires. Le 17 janvier 1524, « *La Dauphine* » part seule de Madère et se dirige plein-ouest, « à la recherche des bienheureux rivages de Cathay » ; elle arrive en Floride, près du Cap Fear, le 7 mars 1524 ⁷ ; de son côté, le navire « *La Normande* », sans doute inapte à réaliser la traversée, était rentré sur Dieppe.

À l'approche des terres nouvelles, après un bref mouillage, « *La Dauphine* » met le cap au nord et longe la côte aujourd'hui américaine, correspondant à la Caroline du Nord. Elle pense apercevoir l'Océan Pacifique derrière une étroite bande de terre. Mais il ne s'agit en réalité que du lagon de la baie de Pamlico, long de 130 kilomètres, et dont la largeur atteint parfois 48 kilomètres, séparé de l'Atlantique par les Outer Banks, une barrière d'îles sablonneuses. Cette erreur conduit les cartographes d'alors, à commencer par Vesconte di Maggiolo en 1527, puis par le frère de Jean Verrazano, Girolamo V. en 1529, à représenter l'Amérique du Nord quasiment coupée en deux parties reliées par un isthme, erreur qui n'a été corrigée que plusieurs décennies plus tard ⁸.

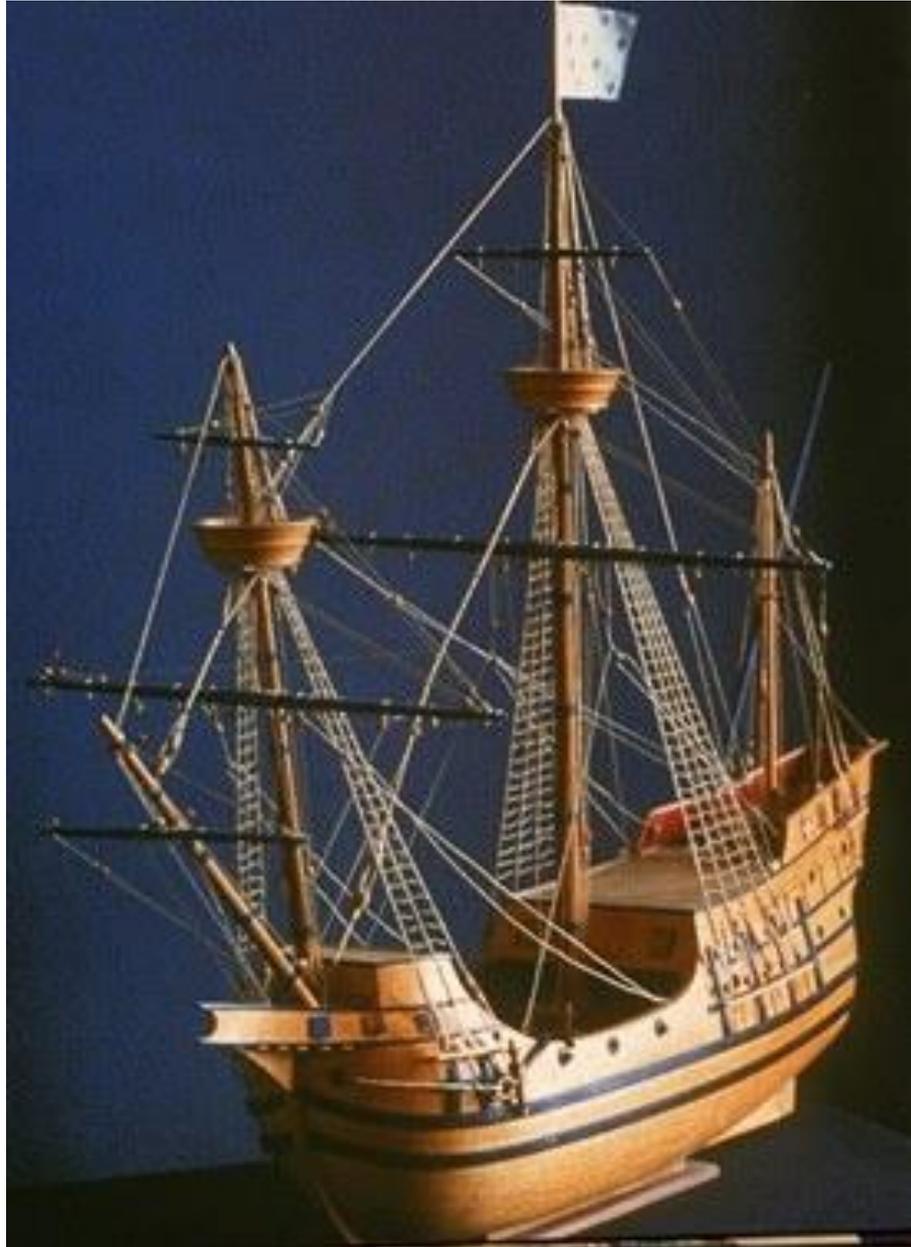
En poursuivant sa route vers le nord-est, elle sonde chaque ouverture importante du littoral, notamment la baie de Chesapeake et les estuaires des fleuves Delaware et Hudson.

Elle poursuit sa route en longeant le Maine, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve ⁹, jusqu'au Labrador.

Enfin, elle rentre en Normandie sans avoir trouvé de passage médian vers l'océan Pacifique.

La relation de voyage de Verrazano, datée du jour de son retour le 8 juillet 1524, est envoyée au roi François Ier qui se trouve à Lyon (il prépare l'expédition en Italie qui va aboutir au désastre de Pavie). Ce rapport rend compte d'un vaste territoire revendiqué comme « Francescane » ou « Nova-Gallia » (soit « Nouvelle-France »).

Verrazano a en effet donné à ces nouvelles terres des toponymes français qu'il transcrit en italien dans son rapport ¹⁰. La carte de 1525, dressée par son frère, revendique par cette toponymie, pour la France, un empire continental qui allait à l'encontre du traité Hispano-Portugais de Tordesillas. En particulier, il donne à la baie aujourd'hui de New York, découverte le 17 avril 1524, le nom de « La Nouvelle-Angoulême », en hommage à François Ier, comte d'Angoulême.



Maquette de La Dauphine réalisée par Rochaix et Cahingt en 1963. Musée de Dieppe.

Le second voyage de Verrazano (15 juin 1526- septembre 1527) :

Durant les années 1525-1526, Verrazano prépare un nouveau voyage en vue de trouver un passage vers l'Asie autrement que par le détroit de Magellan. Mais ses navires sont réquisitionnés pour la guerre avec l'Italie ; la capture de François Ier à la bataille de Pavie du 24 février 1525 mettra fin à ce projet . Pendant la captivité du roi, depuis Pavie jusqu'au traité de Madrid (14 janvier 1526), Verrazano s'éloigne de la France et fréquente les cours des rois Jean III du Portugal et Henri VIII d'Angleterre.

Au printemps 1526, Verrazano est de retour en France où un nouveau projet est envisagé par l'amiral Philippe Chabot et l'armateur Jean Ango ¹¹ .

François Ier incita Verrazano à monter une deuxième expédition avec le concours de plusieurs associés : l'amiral de France Chabot, représentant le Roi, Jean Ango au nom des Dieppois et en qualité d'intendant des finances de Normandie ainsi que quelques bourgeois de Paris et de Rouen dont Pietro Spinola, un Génois établi à Rouen. Ceux-ci réunirent vingt mille livres et quatre navires : deux galions de l'amiral Chabot, une nef de Jean Ango et « *La barque* » de Fécamp.

Ce voyage se réalisa en fait avec trois navires : deux galions de l'amiral et la « *Barque de Fécamp* » dite de Adam Godefroy. Il se pourrait que la nef de Ango n'était autre que la « *Barque de Fécamp* » dont il était l'armateur ! Nous n'avons pas le nom des deux autres navires ...

Le 11 mai 1526, Verrazzano mit ordre à ses affaires en donnant procuration, pour le remplacer en son absence, à son frère Girolamo, le cartographe et à Zanobi de Rucellai ou Rousselav, qui l'avait cautionné ; et par un acte de tabellion du 12 mai 1526, Verrazano donne procuration à Adam Godefroy, bourgeois de Rouen , pour en son nom administrer l'un des dits navires nommé la « *Barque de Fécamp* », du port de 90 tonneaux, dont est maître Pierre Launay, pour faire avec ce navire le voyage aux Indes , y négocier , trafiquer , et rendre compte fidèle au dit de Verasenne (Verrazano) , qui lui paiera au retour du voyage 500 livres . Godefroy pourra en outre charger sur la « *Barque de Fécamp* » des biens , denrées et marchandises à son profit et à celui de ceux qui seront avec lui ; l'acte stipulait pour Godefroy certains avantages.

En juin 1526, Verrazzano quitte Honfleur avec son frère Girolamo, à la tête des trois navires pour les îles Molluques en passant par le cap de Bonne-Espérance . Une tempête et une mutinerie empêchent les frères Verrazzano de progresser, tandis que le troisième navire « *La Barque de Fécamp* » atteint l'océan Indien.

Pendant ce temps, les frères Verrazzano avec les deux premiers navires mettent le cap à l'ouest et atteignent le Brésil . Ils vont alors à la recherche d'un passage dans le golfe de Darrien ¹² . En septembre 1527, ils sont de retour en France avec une cargaison de bois du Brésil ¹³ .

La fin du parcours de « *La Barque de Fécamp* » en l'Océan Indien

En l'Océan Indien, « *La Barque de Fécamp* », prenant par le sud, double Madagascar sans l'apercevoir et traverse tout l'océan pour arriver à Sumatra. De là, il repart pour les Maldives, puis met cap au sud pour rejoindre Madagascar où l'équipage fera naufrage.

Seuls quelques survivants atteignent le Mozambique. Son équipage est réduit à 21 hommes ; 10 autres disparaurent ; seulement 11 donc arrivèrent au Mozambique .

Une lettre qu'Antonio da Silveira de Meneses adressée au roi du Portugal le 15 Juillet 1528, fait état du naufrage et nous livre quelques détails :

« Naviguant ainsi..., ils manquèrent l'île de São Lourenço (Madagascar) en passant par le sud, et sans voir d'autre terre que celle de Sumatra, ils longèrent cette île par le nord et par le sud ; comme ils débarquaient à Achem, les indigènes tuèrent leur pilote, le contremaître et quelques hommes. Ce que voyant et parce qu'ils n'avaient pas de pilote capable de les mener plus loin, ils reprirent la route de la France et ils abordèrent aux îles Maldives et à l'île de São Lourenço où ils s'arrêtèrent quelques jours. Voulant reprendre leur route, ils s'échouèrent sur un banc de sable de la côte de cette île de São Lourenço. Ayant perdu leur navire, ils construisirent la barcasse sur laquelle vinrent ces douze hommes ; l'un d'eux était le maître d'équipage dudit navire. Quant au capitaine qu'ils désignèrent après la mort du pilote, il monta dans la chaloupe avec 9 hommes, mais on ne sait ce qu'ils sont devenus. »

Apparemment « *La Barque de Fécamp* » ne pourra pas terminer le voyage, l'expression perdue corps et biens ayant été employée à cette occasion ; mais qu'adviendra-t-il de l'équipage, replié en partie avec 12 hommes sur une barcasse et en partie avec 9 hommes sur une chaloupe qui apparemment aurait disparu ...

Lu par ailleurs : « reprenant plus tard le chemin du retour, elle fit escale aux Maldives, archipel situé au sud-est de Ceylan, puis elle traversa l'océan Indien vers le sud. Elle atteignit Madagascar, mais en quittant cette île, elle s'échoua sur un banc de sable et fut éventrée. Avec les débris du navire, les matelots réussirent à construire deux chaloupes qui les conduisirent sur la côte du Mozambique, où l'équipage attendit en vain une aide pendant de longues semaines. »

A leur retour à Rouen, les navigateurs (Verrazano) eurent des nouvelles de « *La Barche de Fécamp* » dont ils s'étaient séparés au sud de l'Afrique. Celle-ci avait continué son périple dans l'Océan Indien et était parvenue, pendant l'été 1527 à Sumatra, la plus grande des Iles de la Sonde. Elle fut d'ailleurs l'un des premiers navires français à atteindre l'Indonésie.

Une nef normande, la bien-nommée « *Marie du Bon Secours* » est envoyée à sa recherche. Celle-ci parcourt la côte africaine jusqu'à l'île de Zanzibar, puis est entraînée vers le nord jusqu'à la rive occidentale de l'Inde (cette fois la vraie Inde) où elle put rejoindre, le 29 mai 1528 le port de Diu, au fond de la mer d'Oman. Mais il s'agissait d'une possession portugaise : le navire fut alors confisqué et son équipage emprisonné. Ainsi se termina l'aventure manquée de "La Barche de Fécamp" (source : Alain Bouchet - Sous François Ier, deux florentins de Lyon, les frères Verrazane, participent à la découverte du Nouveau Monde - Dans Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour l'année 1999).

Egalement lu, les versions ne manquent pas ! : l'expédition de recherche part de Normandie en 1527 pour l'Océan Indien avec deux navires, l'un sera perdu à Sumatra, l'autre la « *Marie de Bon Secours* » de Rouen, sera perdue à Diu.

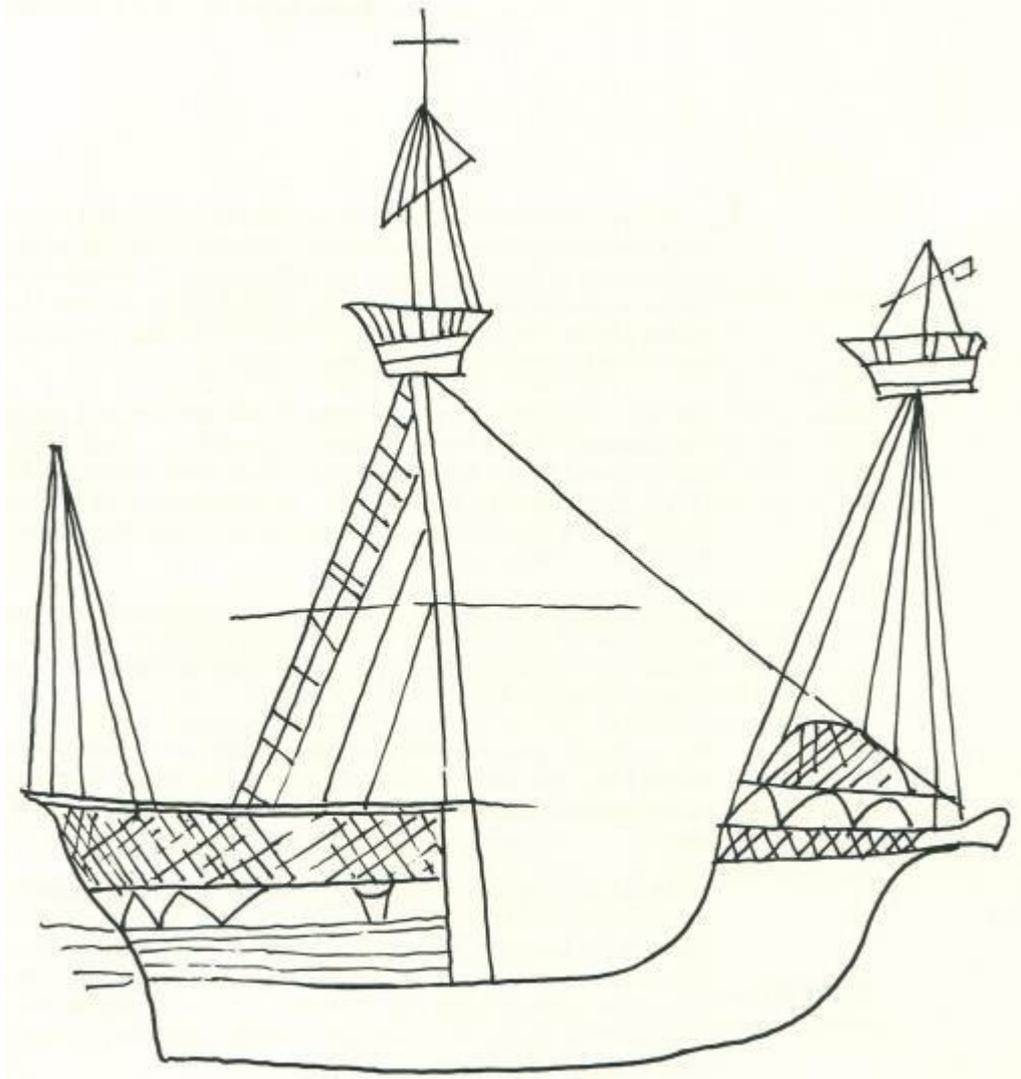
Au final, ce voyage n'aura pas été une réussite ; la destination prévue initialement, les îles Moluques, n'auront pas été atteintes ; deux des trois navires font demi-tour au cap de Bonne Espérance et poursuivent une exploration ailleurs ; le troisième navire après avoir atteint Sumatra fera lui aussi demi-tour et sera naufragé sur la côte de Madagascar.

De ce second voyage dit de Verrazano mais dont le navigateur en fait ne fera pas partie (!!) du moins dans le secteur de l'Océan Indien, l'on notera que la nef normande « *La Barque de Fécamp* » sera la première expédition normande à atteindre Sumatra ¹⁴ ; l'histoire maritime ne le retiendra pas ainsi, préférant parler là de l'expédition des frères Jean et Raoul Parmentier survenue deux ans plus tard (Fernand Braudel - Le Monde de Jacques Cartier chez Berger-Levrault - page 124)

Malgré ces premiers échecs, Jean Ango va effectivement organiser une nouvelle expédition en direction de l'Océan Indien avec les frères Jean et Raoul Parmentier à la tête de « *La Pensée* » et du « *Sacre* ». au départ de Dieppe le 28 mars 1529 ; cette nouvelle expédition se terminera également à Sumatra le 31 octobre, où les frères Parmentier moururent de fièvre ¹⁵ ...

Finalement, Jean Ango, suite à ces vaines expéditions dans un Océan Indien largement contrôlé par les portugais, va renoncer à poursuivre toute recherche dans cette région du globe.

Un peu plus tard, en 1530, Don Joan, roi du Portugal, inquiet du sort de certains de ses ressortissants perdus dans l'Océan Indien, envoie les deux frères Duarte et Diego de Fonseca à la recherche de différents naufragés ; le premier des frères se noya avec 10 matelots sur une chaloupe, le second longeant la côte sud-est de Madagascar (baie de Sainte Luce ?) en 1531, y retrouva quatre portugais et un français, celui-ci abandonné par un navire de Dieppe qui s'était arrêté dans ce port (?) quatre années auparavant ... Sans aucun doute, un marin en provenance de « *La Barque de Fécamp* » ... (source : Histoire de la découverte de l'île de Madagascar par les Portugais pendant le 16ème siècle par Alfred Grandidier (1836-1921))



Navire du 16e siècle, graffiti de l'ancien presbytère Saint-Léger de Fécamp - Relevé par Maurice Yvart, 1972 -
source : le site internet de l'Association Fécamp Terre-Neuve -
Une possible représentation de la « *Barque de Fécamp* » ou bien de la « *Flamengue* ».



Graffiti en Baie de Seine ...

Pour ce second voyage, il subsiste quelques incertitudes :

- **La destination initiale exacte :** Les terminologies employées sont très variables au point de parfois provoquer une confusion entre les Indes, celles Orientales et celles Occidentales ; le Brésil est lui appelé « Les Grandes Indes » ; on cite soit les Iles Molluques, soit le Cathay (la Chine du Nord) ; ici la destination recherchée était le Cathay et l'extrémité orientale de l'Asie, en passant par l'ouest, soit une voie différente de celles empruntées par les concurrents portugais.

- **Le nombre de navires :** trois ou quatre navires ?

Le contrat de 1526 concernait l'affrètement de trois navires, alors pourquoi certains auteurs ont-ils parlé de quatre ? En fait, nous avons déjà assisté, pour des raisons souvent très variables, à des désistements de dernières minutes ...

- **Adam Godefroy** était-il négociant ou navigant ou les deux ?

Le site histoirededieppe.chez.com indique : « Godefroy s'embarque sur la Barche de Fécamp pour aller "traffiquer et négossier" aux Indes pour le compte de Verrazane. Il compte bien faire fortune aussi. Il recevra 500 livres tournois au retour pour sa peine ... ». Et donc pourquoi Jean Verrazano aurait-il avant le départ donner procuration à son frère, Girolamo, et à Adam Godefroy alors même qu'ils faisaient tous deux partie du voyage ...

- **Le cap où les navires se séparèrent :** Détroit de Magellan ou Bonne Espérance ?

Pour Bernard Beck dans « Les Italiens de la mer. Marins et cartographes au service de la Normandie au XVI^e siècle » publié dans les Annales de Normandie Année 2000-29 pp. 129-142 : « Verrazano voulut gagner les Indes par le détroit de Magellan, n'y parvint pas, revint trafiquer sur les côtes du Brésil Mais il perdit aussi au large de l'Afrique un navire qui s'engagea seul dans l'Océan Indien et parvint à Sumatra. Au retour il fit naufrage en juillet 1528 sur la côte du Mozambique et les survivants furent capturés par les Portugais. C'est la première fois qu'un navire français se risque dans l'Océan Indien. Sans succès. La même année 1528 un bateau honfleurais, la Marie-de-BonSecours, dirigé par un pilote portugais, atteint Diu, en Inde. Et en octobre de l'année suivante (1529) les frères Jean et Raoul Parmentier, partis de Dieppe, gagnent l'Insulinde. Sans le savoir Verrazano est le premier à ouvrir la route des Indes Orientales au commerce normand.

Pour Théa Picquet dans « Voyages d'un Florentin : Giovanni da Verrazzano (1485-1528)

p. 41-80 <https://doi.org/10.4000/etudesromanes.3378>: « le circuit reste ignoré pendant quatre siècles et ce n'est qu'en 1954 que des documents secrets, extraits de la Torre do Tombo, permettent de connaître la randonnée de Giovanni V. sur les océans ... » Voir en annexe.

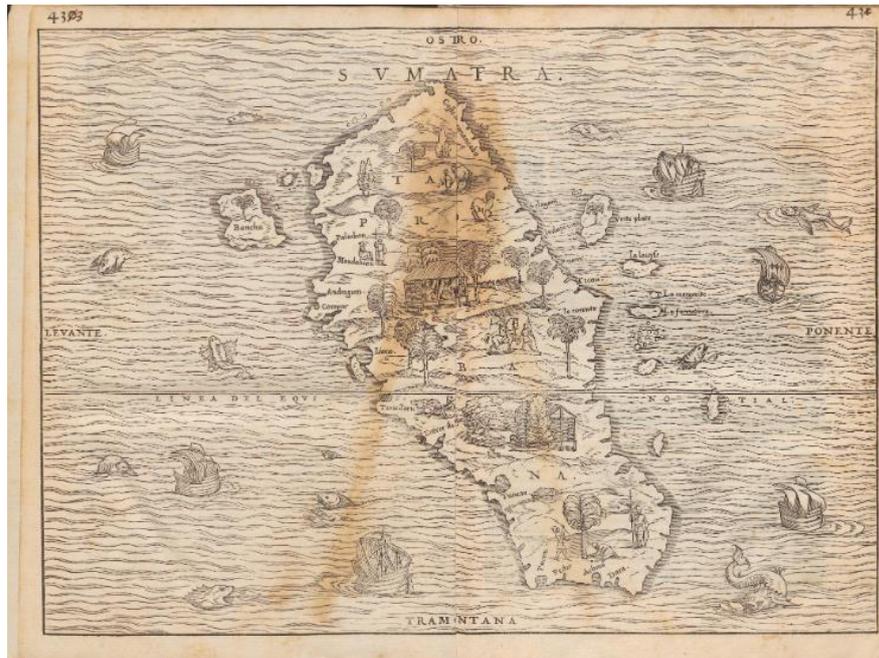
Pour Michel Mollat du Jourdin et Jacques Habert, notre navigateur, à la tête d'une flotte de trois navires, entendait renouveler l'exploit de Magellan en faisant route, cette fois, vers l'extrême sud du continent américain. Là, il essuie une terrible tempête qui le contraint à repartir vers l'Est. Il double donc le Cap de Bonne Espérance et se dirige vers les Indes. C'est alors que les équipages se révoltent. Seuls les matelots de Jean Ango acceptent de continuer dans l'Océan Indien. Ils atteignent Sumatra, mais au retour font naufrage à Madagascar. Douze d'entre eux finissent par atteindre le Mozambique où les Portugais s'en saisissent, les interrogent et demandent au gouvernement de Lisbonne s'il convient de les exécuter. Nous ignorons la réponse faite à Antonio da Silveira de Meneses. Pendant ce temps, les deux autres navires, commandés par les frères Verrazzano, traversent l'Atlantique d'Est en Ouest, se rendent au Brésil, où ils embarquent une cargaison du fameux bois rouge. Surpris par les Portugais, ils rentrent à Honfleur le 18 septembre 1527, après un périple qui aura duré quinze mois.

- **Le trajet exact de « La Barque de Fécamp » :** a-t-elle atteint Sumatra par l'ouest, le Pacifique, ou par l'est, l'Océan Indien ? Le trajet par l'est paraît le plus probable ... Par la suite, comment s'est réalisé son soi-disant « retour par le Mozambique » ? Nous aurions pensé très naturellement un retour par la côte ouest de l'Afrique. Mais les navigateurs de l'époque savaient-ils tous que la route maritime par le nord-est de l'Afrique n'existait pas ... En réalité, notre navire

n'avait pas pu aller plus loin que Madagascar ...

- **Le lieu du naufrage de « *La Barque de Fécamp* »**

Lors de cette seconde expédition, les marins sont aux prises comme toujours avec les tempêtes, à tel point que deux des navires sont obligés de rebrousser chemin, par suite le troisième (*la Barque de Fécamp*) se perdra corps et biens. Il se perdra au retour de Sumatra, apparemment sur l'île Soa Lourenço (Madagascar) mais sur la côte ouest (Mozambique) ou sur la côte est (Sainte Luce) ? Nous n'en savons pas plus ...



Carte de l'île de Sumatra



Source : <http://histoirededieppe.chez.com/>

Le troisième voyage et la mort de Verrazano (avril 1528 - mars 1529)

Pour ce troisième voyage, Verrazzano, prend la tête du navire « *la Flamengue* » de Fécamp¹⁶ ; il contracte le 19 avril 1528 des engagements avec un certain nombre de gens qui acceptaient de l'aider à monter son projet. L'armateur était alors Guillaume Maufils de Fécamp pour moitié, son épouse étant de la famille Cacherat ; Jean Champion sera le maître du navire¹⁷.

« Les bourgeois et advitailleurs du navire étaient Mathurin Chervyau, Jehan et Nicolas dits Delacourt et Guillaume Maufils ; le navire, avec ses agrès et ses victuailles, était estimé valoir cinq mille livres ; sur cette somme, moitié appartenait à Maufils, un quart à Chervyau, et un demi quart à chacun des deux Delacourt. »

« Verrazano et ses parsonniers, qui étaient. Alexandre Rousselay¹⁸, Raphaël Naze, maistre Thomas de Baises, maistre Thomas Bénàronosy, Guerard Berthelin et Donat Achayoly, avoient deux mille cinquante livres tournois mis au dit navire tant argent, marchandises que victuailles. » Alexandre Rousselay, était un marchand florentin qui avait « pris part à l'affrètement et voyage dudit navire ».

Verrazzano part de Fécamp, avec pour les côtes du Brésil¹⁹ ; il est accompagné comme toujours par son frère Girolamo V. La destination est donc les Indes (occidentales) ; Verrazano était à nouveau à la recherche - il persévère - d'un passage dans le golfe du Darien, dans le secteur de Panama ; faisant escale dans l'une des îles des Caraïbes (Antilles), peut-être la Guadeloupe ? lui et une partie de son équipage seront massacrés par des indigènes anthropophages (six marins dont Jean Champion, le maître du navire, Hébert Mustel et Guillaume Maufils, armateur lui-même !). Jérôme ou Girolamo Verrazano, son frère, rentre dans un port breton²⁰ puis à Fécamp ; c'est de lui que nous tenons le récit de ce voyage et de la mort du capitaine de l'expédition.

La mort de Verrazano a parfois été confondue avec celle du corsaire dieppois Jean Fleury (14xx-1527) capturé par les espagnols puis pendu à Tolède (au port de Pico) le 13 octobre 1527 (source initiale Gaffarel mais réfutée par Gravier dans le bulletin de la Société Normande de Géographie de 1898 page 239 - également par Prospero Peragallo en 1897-1900). Jean Fleury était appelé Juan Florin d'où la confusion avec celui qu'on appelait assez couramment « le Florentin » .

Le procès de retour concernant la liquidation de l'armement de « *La Flamengue* »

Au retour de ce voyage, il y eut un contentieux au Parlement de Normandie, le procès de " *La Flamengue* ", relatif à la répartition de la cargaison de retour en "bois de braize" : ce procès dura 7 ans, jusqu'en août 1535 ; l'interlocuteur principal sera Girolamo Verrazano, frère et héritier de Jean Verrazano ²¹ :

Une première requête émana des compagnons du dit navire de Verrazano, qui s'appelaient « Jeanne, veuve de Jean Champion maître de la Flamengue de Fécamp, messire Alexandre Michel prêtre, héritier de feu Hébert Michel, Alexandre Allain de St-Etienne de Fécamp, Robert Errault d'Etretat, Olivier Leseigneur de Vattelot-sur-Mer, Robert Huel dit Haulmont de Fécamp, et Raoulin Vybert de St-Etienne de Fécamp ».

Les sommes réclamées par les compagnons de Verrazano leur furent accordées par le Parlement.

Une autre requête de Jean et Nicolas Delacourt contre Jerome de Varazane en qualité d'héritier, suivie d'un appel de Chervyau et par Guillaume de Rallemont, écuyer, comme époux d'Isabeau Cacherat veuve Maufilz :

Le Parlement ordonna « que les, dits intimez auront délivrance de trente cinq milliers de brésil et que à ce faire souffrir et y obéyr les dits appelans seront compelléz et contrainctz par toutes voies deues et raisonnables », et furent condamnés « les dits appelans à bailler audit Rousselay et consors par chacun millier de brésil la somme de dix livres tournois qui feroit pour les dits trente cinq milliers là somme de trois cent cinquante livres ».





Sculptures décoratives de l'église de Roscoff - Finistère - photos YDF -

Conclusion :

Que faut-il retenir de cette période de découvertes maritimes des années 1520-1530 :

- **Le tâtonnement des expéditions** avec la recherche répétée des passages de navigation d'Est en Ouest ; après la découverte des deux caps de contournement des continents (cap de Bonne Espérance et cap Horn), il y a la découverte de la présence du Pacifique dont Verrazano prendra le premier pleinement conscience ; l'on se résout à croire que les passages médians d'une mer à l'autre n'existent pas naturellement, ils seront créés par l'homme au 19^{ème} siècle seulement avec le canal de Suez puis celui de Panama ; la tentative de contournement du continent américain par le nord-ouest aura quant à elle une bien longue histoire .
- L'accompagnement primordial dans ces voyages lointains de **la cartographie** ; celle-ci, au cours du 16^{ème} siècle, arrivera à dresser une composition quasi-exacte des parties maritimes et par conséquence terrestres de l'ensemble du globe ; Verrazano dans tous ses voyages était accompagné par son frère, Jérôme (Girolamo) Verrazano, un véritable cartographe qui mériterait, à lui seul une biographie détaillée ...
- Une relance dans les **rivalités des grandes nations européennes** : l'Espagne et le Portugal feront valoir leurs monopoles respectifs accordés dans les mers du sud par le traité de Tordesillas ; le Portugal va chercher à imposer la primauté de sa présence sur différents territoires, notamment la côte ouest de l'Afrique et l'Océan Indien ; la France, avec François 1^{er} et l'entrevue du pape à Marseille en 1533, va tenter de trouver sa place dans le concert des différentes découvertes et dans le partage des terres nouvelles, surtout celles situées en Atlantique Nord ; l'Angleterre va aussi vouloir imposer sa présence, un peu partout ; dans l'élan des nations, elle comblera rapidement son retard grâce à une omniprésence maritime qui va contrarier les intérêts de l'Espagne (Invincible Armada) puis ceux de la France (durablement jusqu'au 18^{ème} siècle).
- Et enfin retenons les **nombreux obstacles** qui vont perturber l'exploration par la France du Nouveau Monde : outre les tempêtes et les nombreuses pertes de navires par naufrages ou autrement, il y eut les nombreux conflits avec les portugais sur les côtes du Brésil ou de l'Océan Indien et puis des évènements particuliers comme la captivité du Roi François Ier en 1525 ou encore la mort accidentelle de Verrazano fin 1528, par la suite la trahison de l'amiral Philippe Chabot et puis la faillite de Jean Ango ...

Nous avons ainsi, pendant cette époque 1520-1530, étudié les différents parcours maritimes de Jean Verrazano. Celui-ci avait obtenu le soutien du Roi de France, François Ier, de l'amiral Chabot

et de l'armateur dieppois Jean Ango pendant donc 5 à 6 ans, depuis son premier voyage de juin 1523 dans les pays nordiques, jusqu'au début 1529 avec sa mort dramatique dans l'une des îles des Caraïbes²². Que va-t-il donc se passer en France à la suite de la perte de ce brillant marin ...

La suite à Dieppe :

Avec la disparition de Verrazano, les relations commerciales entre Lyon, Rouen et Dieppe vont être modifiées, sans doute en s'amenuisant. Courant 1529, Jean Ango tente une dernière expédition au départ de Dieppe vers Sumatra avec les navires *Le Sacre* et *la Pensée* dirigés par les frères Parmentier. Elle se révélera infructueuse et Ango cessera toute activité dans l'Océan Indien.

La suite à Lyon :

Vers 1530, le lyonnais Jean Dupéret, associé au baron de Saint-Blancard, fonde un comptoir sur la côte sud-américaine ; un emplacement est choisi sur l'île Saint-Alexis, près de Pernambouc au Brésil ; un fort est pourvu d'une garnison de 70 hommes ; le navire « *La Pèlerine* » y transporte des colons et revient chargée de bois, coton, minerai, animaux et plantes exotiques ; malheureusement, les Portugais vont rapidement appréhender le navire (15 août 1532) et détruire le fort (décembre 1532).

La suite à Saint-Malo : à partir de 1532, à l'occasion d'une entrevue au Mont Saint-Michel, c'est Jacques Cartier, de Saint-Malo, qui reçoit le soutien de François Ier et de l'amiral Chabot, pour réaliser ses voyages vers le Canada entre 1533 et 1542 .

Nous sommes ainsi tenté de penser que si Verrazano n'était pas mort prématurément, Jacques Cartier n'aurait pas eu la destinée qu'il a pu avoir ; la notoriété de Cartier n'aura été possible que du fait de la disparition de son prédécesseur, dont il n'aurait été en quelque sorte qu'une "seconde main" ; que donc l'exploration lointaine par les malouins n'a pu prospérer qu'à la suite d'un échec de celles réalisées antérieurement par les normands !!! Un tel constat est donc lancé, il y aura sans doute des réactions !!!

Effectivement, en novembre 1533, donc quatre à cinq ans après la mort de Jean de Verrazane, François Ier qui n'avait pas abandonné ses projets, donna l'ordre (et certainement les moyens financiers) au navigateur malouin Jacques Cartier d'armer des navires pour "découvrir des terres nouvelles" ainsi que "certaines îles et pays où l'on dit qu'il doit se trouver grande quantité d'or". De nouvelles expéditions purent ainsi avoir lieu, mais l'or en question ne sera en fait que du mica ...

Yves Duboys Fresney
Saint-Malo en août
et Fécamp septembre 2023

PS: autant les citoyens américains ont su célébrer le premier voyage de Verrazano sur la Dauphine étant à la découverte de la côte est de leur pays, notamment par une statue et un pont à son nom, autant les citoyens fécampois devraient être plus attentifs, peut-être en les célébrant dignement, aux deux autres voyages de Verrazano qui les concernaient plus directement et à plus d'un titre - navire, nom du navire, appariteurs, maître d'équipage et sans doute l'équipage lui-même ...



Monument de Dieppe à Verrazano

Pièces justificatives (source : <http://histoirededieppe.chez.com/>) :

Premier voyage :

Un contrat de Société d'armement : en septembre 1522, Verrazano avait réuni à Lyon des fonds en provenance d'Italie destinés à financer un voyage pour l'Inde dont il serait le capitaine . Il forme une société avec huit autres marchands : cinq Italiens qui fournissent la plus grande partie du financement : Antonio Gondi, commanditaire, Giuliano Bonaccorsi, Tommaso Guadagni, Guglielmo Nasi, Roberto Albizzi et trois Français : Jehan et François Le Buatier, Anthoine de Martigny.

Nous n'avons pas d'explication à donner entre l'existence de ce contrat de société et la mission a priori personnelle accordée fin 1522 par Jean Ango à Jean Verrazano. La société était destinée à un voyage pour l'Inde, alors que la mission de Ango était destinée à trouver un passage au niveau de l'Amérique centrale ... Mais attention, l'Inde était à cette époque aussi celle de l'Orient que de l'Occident. Et puis, peut-être, Verrazano menait-il plusieurs projets de front ...

Le compte rendu du voyage : Le 8 juillet 1524, Giovanni Verrazano rend compte à François Ier de son expédition en Amérique du Nord. Relation du voyage de « *La Dauphine* » en 1524 Extraits du manuscrit "Cèllere" (John Pierpont Morgan Library New York, ms MA 776)

Ce compte rendu fait également état du tout premier voyage réalisé en Europe du Nord. Adressé en la personne du roi de France, nous avons tout lieu de penser que le souverain avait eu une part active dans ces deux premiers voyages.

Antoine de Conflant reçoit ses gages de capitaine de « La Dauphine » du 1er Janvier au 30 Juin 1524 - A Dieppe le 26 décembre 1524 : « Nous Anthoine de Conflans, premier huissier de salle du Roy nostre sire, cappitaine de la barche Daulphine appartenant au roy nostre dict seigneur et estant présent au havre de Dieppe, confessons avoir eu et reçu comptant de maistre Gaillard Spifame, conseiller du Roy, receveur général de ses finances es pays et duché de Normandie, la

somme de cent livres tournois à nous ordonnée par le Roy nostre dict seigneur pour demye année de nostre estat à cause de capitainerie de la dicte barche commencée le premier jour de janvier mil cinq cens vingt troys et finie le dernier jour de juing ensuivant et dernier passé. De laquelle somme de C.l.t. nous tenons content et bien payé et en avons quicté et quictons ledict Spifame, receveur général susdict et tous autres. En tesmoing de e que nous avons signé la présente de nostre main et scellée du scel de noz armes, le 26 ème jour de décembre l'an mil cinq cens vingt quatre. A. de Conflans. »

Lettre de Diogo de Gouveia, principal du Collège Sainte Barbe à Paris mais aussi diplomate pour le compte du Portugal, à son secrétaire d'État, Antonio Carneiro, en date à Rouen du 8 mai 1525, soit dix mois après le retour de la Dauphine : il écrivait que « les portugais eux-mêmes rendaient à Giovanni Verrazano cet hommage qu'il était un habile navigateur, dont l'expérience unit la théorie et la pratique ».

Deuxième voyage :

Procuration de Jean de Verrazane en faveur de son frère Jérôme et de Zanobis de Rousselay - 11 Mai 1526 - Archives Départementales de Seine Maritimes Série E Tabellionage, meubles, Rouen

Dudit jour de vendredi Noble homme Jehan de Varazenne, cappitaine des navires esquipés pour aller au voiage des Indes, lequel fist, nomma et ordonna, constitua et estably son procureur général et certains messagiers espécialx, c'est assavoir Jerosme de Varazenne son frère et héritier, et Zanobis de Rousselay en plaiderie, et par espécial de recevoir tout ce qui audit constituant est, sera, peult et pourra estre deu par quelque personne et pour et à quelque cause ou causes que ce soit ou puisse estre tant à raison dudit voiage des Indes que autrement, dudit deu ensemble de ses descorz et procez traicter, thenir, composer et appoincter par telz prix, moiens et condicions que lesdits Jerosme et de Rousselay verront bon estre, et du receu luy bailler quittance et descharge telle que mestier sera etc..., et généralement etc. Promectant tenir et obligeant biens et héritages. Présens : André Gabet et Nivolas Doubet. Janus Verrazanus.

Contrat entre Jean de Verrazane et Adam Godefroy 12 mai 1526

Du samedi douzieme jour de mai VC XXVI Noble homme messire Jehan de Varraseme, cappitaine des navires esquippez pour aller au voiage des Indes confessa avoir commis, constitué et estably Adam Godeffroy, bourgeois de Rouen, auquel il a donné et donne par ses présentes pouvoir et puissance de faire pour ledit de Varrasane et pour ledit Godeffroy en ung desdits navires nommée La Barque de Fécamp, du port de quatre vingz à dix tonneaulx ou environ, dont est maistre aprez Dieu Pierre Caunay, pour en icelluy navire faire traffiquer et négossier pour ledit Varrasene en toutes choses pour ledit voiage des Indes, ainsy que par ledit de Varrasene sera baillé par articles et mémoires soubz son saing audit Godeffroy. Et pour ce faire ledit de Varrasene a promis payer audit Godeffroy pour sa paine et vaccacion de faire et accomplir lesdits articles et mémoires à son povoir en faisant ledit voiage à ladite barque la somme de cinq cens livres tournois, et icelle somme à payer au retour dudit voiage. A quoy ledit de Varrasene a obligé et oblige tous ses biens meubles et héritages, et iceulx prendre par exécution incontinent ledit retour. Et aussy ledit Godeffroy s'est soumis faire ledit voiage et deument et loyaument servir ledit Varrasene et accomplir à son povoir lesdits articles et mémoires qui ainsy luy sont baillez par ledit Varrasene. Et est ce sans préjudice des biens, deniers et marchandises que ledit Godeffroy aura et pourra mettre esdits navires pour faire ledit voiage, lesquelz luy et les siens auront avec; et emportera le prouffict d'iceulx, oultre et davantage ladite somme de Vcc l.t. pout ledit voiage. Et à tenir obligent l'un à l'autre chacun en son regard biens et héritages. Présens: Jehan Desvaulx et Robert Bouton.

Contrat pour l'affrètement de trois navires destinés au voyage des "Indes" de Verrazano 1526 - Extrait . Bibliothèque Nationale Paris Moreau 770 F° 60-62, pièce 16

"Nous, Philippe Chabot, baron d'Apremont, chevalier de l'ordre du Roy, (..) avons ce jourd'hui délibéré, que pour le bien, prouffict et utilité de la chose publique du royaume de France, mettre sus deux de nos gallyons estant présent au Havre de Grâce avec une nef appartenant à Jehan Ango, de Dieppe, du port soixante dix tonneaux ou environ pour iceulx troys vesaulx esquipper, vitailier et munnyr pour faire le voyage des espiceryes aux Indes, dont pour icelluy voiage faire avons accordé avec les personnes cydessoubz nommés et signez en la manière qui ensuict pour fournir lesdits troys navyres de marchandises, victuailles et avancede compagnons ainsi qu'il sera requis et nécessaire. Et pour ce faire avons conclud et délibéré avec iceulx mectre et employer jusques à la somme de vingt mil livres tournoys, c'est assavoir, pour nous admiral quatre mille livres tournoys; maître Guillaume Preudhomme, général de Normandye, deux mille livres tournoys; Pierre Despinolles mil livres tournoys; Jehan Ango, deux milles livres tournoys, Jacques Boursiers, pareille somme de deux mille livres tournoys; Messire Jehan de Varesam, principale pilote, semblable somme de deux mille livres tournoys.

Lettre de Diogo de Gouveia, destinée à Don Joao III roi du Portugal - Archives Nationales portugaises Torre do Tombo Corpo cronologico, parte I, maio 27, doc 95. Paris 18 septembre 1527

« Maître Jean Verazano, qui était le capitaine des trois navires en Inde, a rebroussé chemin et son frère avec lui, et la cause en est que ses marins, quand ils se virent dans une tempête tout près du cap, le firent s'en retourner, et aussi le navire de son frère. Quant au troisième navire, on dit qu'il doubla le cap, mais on n'a plus rien su de lui. Ces gens s'en vinrent à la côte du Brésil où ils chargèrent leurs navires. Le navire du frère de Verazzano resta en charge au Brésil, et à l'heure actuelle il n'est pas encore revenu. Sur la côte du Brésil, ils capturèrent une caravelle dont ils prirent trois hommes qu'ils emmenèrent captifs et s'emparèrent aussi de l'artillerie de ladite caravelle. Le capitaine de celle-ci était mort de dysenterie mais le pilote resta à bord. Cette caravelle s'était séparée des autres caravelles lors d'une grande tempête qu'ils eurent à subir. Je n'ai jamais pu leur parler. Je suis allé à Rouen, et je me suis employé à ce qu'on les libère. L'artillerie est là. La Saint Martin approche, et, après l'ouverture du Parlement, on demandera l'une et l'autre chose. (...) »

Lettre d'Antonio Da Silveira de Meneses, gouverneur et Vice-Roi du Mozambique, destinée à Don Joao III Roi du Portugal. Archives Nationales portugaises Torre do Tombo. Nucleo Antigo, armario do interior da Casa da Coroa. doc 13 original. Mozambique 15 juillet 1528 - Extrait -

« (..) Selon qu'il me semble, les Français commencent à fréquenter cette côte. Votre Altesse doit, par les premières nefes à venir ici, envoyer des instructions très explicites sur ce qu'Elle veut qu'il soit fait selon qu'il s'agit de Castellans ou de Français, afin que je sache ce que j'ai à faire et que je ne commette aucune erreur; que tout soit très clair, qu'il s'agisse de leur mort ou de leur vie, et à propos de tout ce que Votre Altesse veut qu'il soit fait à cette occasion. Je dis que les Français s'aventurent à venir en ces contrées, parce que, le samedi 18 juillet au matin, entra dans le port de Moçambique une barcasse très mal faite à bord de laquelle étaient 12 Français; et, de leur voyage et de l'endroit où l'embarcation avait été armée, ils contèrent ce qui suit. Un Florentin du nom de Jean de Varamsano, qui avait séjourné à Lisbonne et était parti pour la Castille avec Fernao de Magalhaes, était l'armateur et le principal capitaine. Il avait armé deux navires à Honfleur, à savoir l'un de 70 tonneaux et l'autre de 50 tonneaux; et il était à bord du plus petit, tandis qu'à bord de l'autre était un autre Florentin, très habile pilote et qui savait les langues de nombreux pays. Et les deux navires naviguant de conserve avec l'intention de suivre la route de Fernao de Magalhaes

parce qu'ils disent qu'ils avaient décidé d'aller aux Moluques, le temps leur fut si contraire qu'ils ne purent pénétrer dans la Bouche du Dragon (le détroit de Magellan) , et que, faisant demi-tour, ils allèrent chercher le Cap de Bonne Espérance. (...) »

Il est fait ensuite le récit du naufrage du troisième navire :

« Naviguant ainsi..., ils manquèrent l'île de São Lourenço en passant par le sud, et sans voir d'autre terre que celle de Sumatra, ils longèrent cette île par le nord et par le sud ; comme ils débarquaient à Achem, les indigènes tuèrent leur pilote, le contremaître et quelques hommes. Ce que voyant et parce qu'ils n'avaient pas de pilote capable de les mener plus loin, ils reprirent la route de la France et ils abordèrent aux îles Maldives et à l'île de São Lourenço où ils s'arrêtèrent quelques jours. Voulant reprendre leur route, ils s'échouèrent sur un banc de sable de la côte de cette île de São Lourenço. Ayant perdu leur navire, ils construisirent la barcasse sur laquelle vinrent ces douze hommes ; l'un d'eux était le maître d'équipage dudit navire. Quant au capitaine qu'ils désignèrent après la mort du pilote, il monta dans la chaloupe avec 9 hommes, mais on ne sait ce qu'ils sont devenus. »

Troisième voyage :

Par lettre du 24 décembre 1527, dom João de Silveira, ambassadeur de Portugal à Paris, écrivait à son souverain que Verrazano se préparait à partir en février, ou en mars 1528 avec cinq navires pour une rivière du Brésil. Mais l'intervention et les plaintes de l'ambassadeur n'empêchèrent pas Verrazano de prendre la mer vers la fin avril 1528 pour un troisième et dernier voyage.

Contrat d'engagement du 19 avril 1528

J. Verrazano, capitaine de « *La Flamengue* », de Fécamp, avait, le « XIX d'avril l'an mil Ve XXVIII après Pasques », contracté des engagements avec un certain nombre de gens qui acceptaient de le suivre dans son expédition projetée. Jean Verrazano « s'estoit obligé aux bourgeois icelle nef mener et conduire aux Indes, vendre la marchandise mise en ladite nef au proffret desdits bourgeois,, et recharger le navire des marchandises qu'ilz trouveront, et ramener ledit navire audit lieu de Fécamp ».

Verrazano devait donc aller aux Indes pour trafiquer.

« Les bourgeois et advitailleurs dudit navire étaient Mathurin Chervyau, Jehan et Nicolas diclz Delacourl, Richard Hervieu tuteur des enfans mineurs de feu Guillaume Maufilz, et Guillaume Rallemont et sa femme au précédent veufve dudit Maufilz ». Le navire, avec ses agrès et ses victuailles, était estimé valoir cinq mille livres. Sur cette somme, moitié appartenait à Maufilz, un quart à Chervyau, et un demi quart à chacun des deux Delacourl.

Verrazano et ses parsonniers , qui étaient. Alexandre Rousselay, Raphaël Naze, maistre Thomas de Baises, maistre Thomas Bénàronosy, Guerard Berthelin et Donat Achayoly, avoient deux mille cinquante livres tournois mis au dit navire tant argent, marchandises que victuailles » : et il était convenu que « sur la marchandise revenante des Indes », on paierait d'abord l'équipage, puis on lèveroit pour la nef et victuailles des bourgeois, scavoir cinq mille livres » ; un troisième lot serait formé des « marchandises el victuailles dudit de Varacène (Verrazano), avées ce que le dit de Varacène lèveroit le sixiesme denier yclu proficl du reste des marchandises revenantes' desdites Indes » ; enfin « le reste se parliroit au marc la livre à qui le plus y auroit mis le plus prendroit, dont le maistre y prendroit cent esçus devant toutes choses suyvnt ladite charte partie ».

Pour ce contrat d'engagement, nous avons par ailleurs les noms suivants : Jean Champion de Fécamp, le maître du navire , Hébert Michel, Alexandre Allain de St-Etienne de Fécamp, Robert Errault d'Étretat, Olivier Leseigneur de Vattelot-sur-Mer, Robert Huel dit Haulmont de Fécamp, et Raoulin Vybert de St-Etienne de Fécamp (source : le contentieux de retour relatif à la liquidation de l'armement de « *La Flamengue* »)

Les arrêts du Parlement de Normandie des 21 avril 1532 et 13 août 1535

Le contrat d'engagement ci-dessus n'ayant apparemment pas été respecté, il s'en suivit les deux contentieux suivants :

Le 21 avril 1532 (Archives départementales de la Seine-Inférieure. Arrêts du Parlement de Normandie à cette date) , les compagnons du dit navire de Verrazano, qui s'appelaient « Jeanne, veuve de Jean Champion maître de la Flamengue de Fécamp, messire Alexandre Michel prêtre, héritier de feu Hébert Michel, Alexandre Allain de St-Etienne de Fécamp, Robert Errault d'Etretat, Olivier Leseigneur de Vattelot-sur-Mer, Robert Huel dit Haulmont de Fécamp, et Raoulin Vybert de St-Etienne de Fécamp », demandèrent paiement de leurs loyers et services failz au voyage par ledit navire soubz la charge et conduicle de messire Jouan de Varassane, càppitaine estably audit navire et ce sur les parsonniers bourgoys et advilailleurs dudit navire jouxte el suivant le contract de leur louage du 19 avril 1528.

Les sommes réclamées par les compagnons de Verrazano leur furent accordées par arrêt du Parlement, « suivant ledit contract sur les premiers et plus clers deniers procédons dudit brésil ou sur les dits bourgoys, parsonniers et advilailleurs et chascun d'eulx seul pour le tout ».

(Arrêts du Parlement de Normandie du 13 août 1535) – A la date du 29 août 1533, il est question d'une requête de Jean et Nicolas Delacourt contre messire.... de Varazane, florentin. Il s'agit sans doute ici de l'héritier de Jean Verrazano.).

Sur appel d'un jugement de la Table de marbre, fait par Chervyau et par Guillaume de Rallemont, écuyer, comme époux d'Isabeau Cacherrat veuve Maufilz, le Parlement ordonna « que les, dits intimez auront délivrance de trente cinq milliers de brésil et que à ce faire souffrir et y obéyr les dits appelans seront compelléz et contrainctz par toutes voies deues et raisonnables », et furent condamnés « les dits appelans à bailler audit Rousselay et consors par chacun millier de brésil la somme de dix livres tournois qui feroit pour les dits trente cinq milliers là somme de trois cent cinquante livres ».

La **relation de voyage du retour** de Jérôme Verrazano sur le voyage lui-même et sur la mort de son frère.

Un quatrième voyage effectué par Girolamo ou Jérôme Verrazano seul (20 nov 1529-été 1530) :

Achat par Jérôme de Varrassane d'une part de la nef « La Bonne Aventure » ex « Le Sauveur » de 120 tonneaux pour la somme de 600 livres tournois - Archives Départementales de Seine Maritime - Série E, tabellionage Rouen, registre des minutes, 1525-1539 -

Sources :

La plupart des pièces subsistantes concernant les voyages des Verrazano se trouvent aux Archives départementales de Seine-Maritime, dans la série E (Registres du tabellionage de Rouen) où Michel Mollat en a fait le recensement .

- Bacchiani, « Giovanni da Verrazano e le sue scoperte nell' America settentrionale (1524) secondo l'inedito codice sincrono Cellere di Roma », dans Boll, délia Soc. Geografica Italiana, vol. XL VI, nov. 1909, p. 1274-1323 ;
- Ch.-A. Julien, Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVIe siècle, textes des voyages de Gonneville, Verrazano, Jacques Cartier et Roberval, coll. « Les classiques de la colonisation », 1, PUF, Paris, 1946 ;
- J. Habert, Giovanni de Verrazano, his voyages, his achievements, thèse de Master of Arts de l'Université Columbia, New-York, 1947-1950, traduite en français pour le grand public sous le titre La vie et les voyages de Jean de Verrazane, Le Cercle du livre de France, Montréal/New-York, 1964 ;
- M. Mollat, Le commerce maritime normand..., op. cit., p. 249-257 ;

- M. Mollat du Jourdain et J. Habert, Giovanni et Girolamo Verazzano, navigateurs de François 1er, coll. « Voyages et Découvertes », Paris, 1982 ;
- M. Mollat du Jourdain, « Jean et Jérôme Verrazane et la Normandie », Etudes Normandes, 4, 1995, p. 7-12 ;
- Le discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe ; voyage à Sumatra en 1529 ; description de l'isle de Saint-Dominigo / publié par M. Ch. Schefer - 1883 ;
- Le discours d'un grand capitaine de Dieppe de 1539 :
https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/ramusio/parcours/FR_Ramusio.xml.html
- « La découverte du Canada par les français » par Paul Gaffarel dans revue de géographie du 1er janvier 1887 - source d'origine : Costa et Murphy - Revue critique d'histoire et de littérature 1876 numéro 1 pages 22-23 ;
- « Le corsaire Jean Fleury » par Paul Gaffarel, Rouen, Impr. E. Cagniard (Léon Gy, successeur), 1902, 26 p ;
- « Jean Ango » par Paul Gaffarel ;
- Giulio Giovo ou Jules Jove (1504-1563) dans un poème nous relate le 3ème voyage et la mort de Verrazano ; publié par Alessandro Bacchiani en 1925, traduit en français par René Herval ;
- Jean Verrazano , navigateur dieppois ? par Michel Fécamp dans les bulletins des Amis du Vieux Dieppe - année 1991 ;
- "Giovanni Verrazano, à son dernier voyage il partit de Fécamp » article de Robert Devaux dans les Annales du Patrimoine de Fécamp n° 08 - 2001 -
- « Les fécampois à la Guinée, au Brésil et au Pérou au 16ème siècle (1518-1575) » par Jacques Lévêque de Pontharouart dans le bulletin 2006 de l'association des Amis du Vieux Dieppe ;
- Article sur « Verrazano (1485-1528) » sur Wikipédia ;



Notes:

¹ Jean ou Giovanni Verrazano est appelé aussi bien da Verrazano ou Verrazane, avec un ou deux ZZ, que Varrassane, parfois encore Le Florentin.

² L'appellation de « nef » a parfois été employée pour « *La Barque de Fécamp* » ; les navires étaient alors caractérisés par une coque arrondie et par deux châteaux à l'avant et à l'arrière, permettant un plus gros emport de charge ; notre barque de 90 tonneaux seulement devait être une « petite nef ».

³ L'on a prétendu qu'il aurait participé à la première campagne française à Terre-Neuve attribuée au Dieppois Thomas Aubert, en 1508, sur le navire « *La Pensée* » appartenant à Jean Ango père .

⁴ Recherche infructueuse sur Saint-Malo.

⁵ Antoine de Conflans est dit le capitaine pendant que Verrazano est dit le pilote ; il est l'auteur de : « Le Livre des Faiz de la marine et navigaiges » 1515-1520 , « Traité concernant le navigaige », un dictionnaire de marine (manuscrit).

⁶ Là également, recherche infructueuse sur Saint-Malo.

⁷ La Floride avait été découverte en premier lieu en 1512 par Ponce de Léon.

⁸ Christophe Colomb avait déclaré , quelques années plus tôt, que ce secteur n'était composé que d'îles ...

⁹ Giovanni Verrazano, ne semble pas avoir atteint Terre-Neuve lors de son voyage sur la côte nord-américaine en 1524, il parle seulement de « la terre découverte naguère par les Bretons, qui gît par cinquante degrés » (Voir J. Habert, M. Mollat du Jourdin, Giovanni et Girolamo Verrazano, navigateurs de François Ier, Paris, Imprimerie nationale, 1982, p. 41). Pour d'autres, il aurait pour le moins longer les parties méridionales et orientales de Terre Neuve.

¹⁰ L'on y trouvait des vocables normands : Diepa, Anafflor, Longavilla, Normanvila ; des vocables florentins : Certosa, San Miniato, Orti de Rucelay ; des noms de personnages italiens : Baduaria, Armelines ; des noms de mécènes : Luisa, Anguileme, Boniveto ; cette nomenclature sera éphémère ...

¹¹ Pendant ce temps (avril 1526), l'Espagne envoie Sébastien Cabot pour trouver lui aussi un autre passage vers le Pacifique que celui de Magellan .

¹² Cette modification de parcours est surprenante et inexplicable car il y a non-respect de la destination prévue au contrat d'affrètement ; la présence d'une tempête ne suffit pas comme explication ; y a-t-il eu obsession de Verrazano pour la découverte d'un passage médian vers l'ouest ; il s'en suivra au retour un procès avec les affréteurs ...

¹³ Le Bois du Brésil ou Bois de Braise ou Pernambouc .

¹⁴ Une expédition part de Honfleur le 2 octobre 1619 avec *le Montgomery* commandé le Rouennais Augustin Beaulieu et *l'Espérance* avec Robert Gravé ; le premier navire doit relâcher à Madagascar, le second sera emparé par les portugais de Sumatra qui vont brûler le navire et massacrer le capitaine ainsi qu'une partie de l'équipage.

A cette époque, 1622, les malouins tenaient un comptoir à Sumatra, également la Compagnie des Indes ...

¹⁵ Voir *Le Sacre et la Pensée*, de Dieppe vers Sumatra - Les capitaines-poètes de Jean Ango ouvrent la route des Indes fabuleuses - collection "Etonnants voyageurs" par Barrault Jean-Michel édition Seghers 1989.

¹⁶ « *La Flamengue* » se serait appelé initialement « *Le Nicolas* » ou « *Le Nicolas de Fécamp* » .

¹⁷ Pour ce 3e voyage de Verrazano, Bernard Beck nous indique que organisé par l'amiral Chabot, il comptait 5 navires dont l'un avait pour affréteurs les banquiers italiens de Rouen et de Lyon. Destination : le Brésil. Objet : le négoce (source : Bernard Beck dans « Les Italiens de la mer. Marins et cartographes au service de la Normandie au XVIe siècle » publié dans les Annales de Normandie Année 2000 29 pp. 129-142).

¹⁸ Alexandre Rousselay, était un marchand florentin qui donc avait « pris part à l'affrètement et voiage dudit navire ».

¹⁹ Voir une communication de l'abbé Albert Anthiaume .

²⁰ Lequel donc ? - recherche infructueuse sur Saint-Malo !

²¹ Cette qualification pour son frère d'héritier sous-entend que Jean Verrazano n'avait pas eu d'héritier direct ...

²² Et non pas sur une potence en Espagne !! par confusion avec Jean Fleury le corsaire de Dieppe !! -